

O. Regoutiers

Le journal de

ATTENTION!

le Bistro contre-attaque!

L'ŒUVRE

14, Rue Drouot
Téléphone : GUT. 02-71 BERG. 46-51
Après minuit : GUT. 59-89

Directeur :
GUSTAVE TÉRY

ABONNEMENTS

1 An	6 Mois	3 Mois	1 MOIS
18 fr.	9 fr.	4 fr. 50	1 fr. 50

La réforme de la presse

Bonnet blanc et blanc bonnet

J'ai reçu cette lettre bien aimable :

Monsieur,
Nous lisons dans L'Œuvre un article intitulé « la Crise du papier » dans lequel vous faites allusion, sans nous nommer, aux opérations traitées par notre maison en reproduisant une partie du cliché que nous venons de passer dans quelques journaux quotidiens, et en le qualifiant « prospectus d'écumeurs ».

Vous omettez, involontairement sans doute, de compléter la reproduction du cliché, c'est-à-dire la partie concernant le texte de loi qui réglemente l'opération proposée au public, et vous terminez l'entrefilet qui nous atteint en ajoutant qu'avant la guerre un procès retentissant avait condamné ce genre de blouterie.

Vous êtes, monsieur, mal renseigné, et nous venons auprès de vous pour rectifier tout ce que cette note contient d'inexact :

1^o Les opérations de vente à tempérament de valeurs à lots sont réglementées par la loi du 12 mars 1900 à laquelle nous nous conformons rigoureusement et dont ci-joint le texte.

2^o Dans cette vente, l'acquéreur est seul propriétaire du titre et, dès le premier versement, il a droit à l'intégralité du lot qui peut éventuellement lui échoir, aux intérêts du coupon quand le titre en comporte, enfin il bénéficie de la hausse qui peut se produire entre le jour de son achat et le jour de la livraison.

Il paie nécessairement son titre plus cher que le cours de la Bourse, ce titre étant grevé des frais d'intérêt d'avance d'argent, des frais d'exciseusement des quittances postales à domicile, frais de publicité, de timbre des contrats, d'impôt de Bourse, et enfin de notre légitime profit.

Cependant, si l'on n'exige point d'un pharmacien, par exemple, d'indiquer sur son prospectus que la boîte de pastilles qu'il vend 1 fr. 25 lui coûte quatre sous seulement, la loi du 12 mars 1900 nous oblige d'indiquer sur nos contrats de vente que le titre que nous vendons « francs vaut x francs en Bourse, de manière à ce que l'acquéreur puisse instantanément établir la part des frais et le profit du banquier.

Nous souhaitons, monsieur, et vous l'espérez de même, que toutes les opérations commerciales et financières fussent aussi loyales.

De nombreux arrêts de la Cour de cassation, des jugements, enfin la loi elle-même ont consacré la légalité des opérations de vente de valeurs à lots payables par termes qui, ainsi que l'a si bien déclaré à la tribune M. Bienvenu-Martin, garde des sceaux, rendent de réels services à l'épargne. Ces opérations n'ont rien de commun avec la vente en participation de valeurs à lots groupant sur un ou plusieurs titres un certain nombre de souscripteurs et qui ont donné lieu aux procès auxquels, par une confusion bien naturelle, vous avez fait allusion.

N'ayant pas été nommés dans votre article, nous ne venons pas requérir l'insertion de notre lettre, mais simplement faire appel à votre esprit de justice qui s'allie si bien avec le talent d'écrivain que nous admirons chaque jour, pour déterminer le véritable caractère des opérations que nous traitons, et nous vous prions d'agréer, monsieur, l'assurance de notre parfaite considération.

Pour l'administrateur général mobilisé :

(Illisible.)

Au dire des intéressés, les nouveaux appels de la Banque française de crédit, que publient les « grands journaux », n'auraient donc plus rien de commun avec les « escroqueries » pour lesquelles le fameux Zucco, après une courageuse campagne de l'Intransigeant, fut naguère mis en prison.

S'il y a vraiment une différence entre les deux genres d'« opérations » — et il est vrai qu'il y en a une — le meilleur moyen de l'apprécier, c'est de comparer les annonces qui en expliquent au public l'ingénieuse économie.

Voici d'abord l'annonce de Zucco :

310 Millions à gagner

(Suit une complaisante énumération de lots formant au total une somme de 308.899.000 fr., — lots officiels garantis par les Etats, Villes, départements, dépôts de fonds.)

Contre 5 francs on reçoit 50 numéros de titres participant aux tirages des 10, 15, 20, 22 et 25 octobre, 5, 10, 15 et 20 novembre.

Avis important : toutes les demandes d'inscription doivent être adressées d'urgence au Bien Social, 40, rue Laffitte, Paris.

Voici maintenant l'annonce de la Banque française de Crédit :

On peut gagner 500.000 francs

avec cinq francs, le 15 février 1916, en achetant un Bon à lots Panama, conformément à la loi du 12 mars 1900, payable cinq francs en souscrivant et le solde par mensualités pendant un ou deux ans. Dès le premier versement on devient seul propriétaire du titre, comme s'il était payé comptant et l'on a droit à la totalité du lot gagné.

Tout titre non gagnant est remboursé à 400 francs, double du prix d'achat. Les Lots Panama offrent 282 tirages donnant ensemble les lots ci-dessous :

(Suit une complaisante énumération de lots formant au total une somme de 157.965.000 fr. ; le paiement des lots est garanti par un dépôt de 152 millions au Crédit foncier de France.)

Les demandes sont reçues jusqu'au 15 février à 2 heures. — Tirage à 2 heures.

Mandat de cinq francs à la Banque Française, Bureau D, rue Laffitte, 40, Paris (28^e année).

Il y a donc entre les deux genres d'opérations cette différence essentielle que :

dans le premier cas, si l'on avait de la chance à la loterie, on courrait le risque de gagner une fortune, à la condition d'envoyer la modique somme de cinq francs au Bien Social, 40, rue Laffitte, Paris ;

dans le second cas, si l'on a de la chance à la loterie, on court le risque de gagner une fortune, à la condition d'envoyer la modique somme de cinq francs à la Banque Française, 40, rue Laffitte, Paris.

Comme on voit, ce n'est pas du tout la même chose. Et il est incontestable d'ailleurs, que, dans la seconde combinaison, toutes les précautions ont été prises fort habilement pour prévenir les diverses objections, qui, à la onzième chambre correctionnelle, valurent à Zucco et à ses collaborateurs un total de quarante mois de prison.

Quant à la moralité d'une pareille entreprise, c'est une autre question. Et si L'Œuvre ne la résout pas comme les « grands journaux » qui ont besoin de six pages pour faire une large publicité à ces choses-là, nous laisserons à nos lecteurs le soin de décider qui de nous se trompe — ou se moque du public.

Gustave Téry

La crise des transports

Que font là ces péniches?

A l'heure où l'on se préoccupe de tous côtés de remédier à la crise des transports, on ne saurait oublier que la circulation fluviale, dont le rôle est sans doute moins important mais aussi utile au pays que la circulation par voie ferrée ou la circulation maritime, se trouve fâcheusement entravée.

A cette heure, les pouvoirs publics semblent n'avoir d'autre souci que de décongestionner les gares et les voies de garage de tous les wagons qui les encombraient ; mais personne ne paraît songer à l'utilisation des nombreuses péniches qui, depuis le début de la guerre, dorment lourdement et vainement sur nos fleuves et sur nos canaux. C'est ainsi que nous les avons vues dans l'Est, à Rouen et à Charleval, les unes chargées et attendant sans doute des jours meilleurs, — spéculation, qui nous dira tes secrets ? — les autres vides et achevant de se délabrer dans une oisiveté pitoyable.

Aujourd'hui même, au hasard d'une promenade, nous avons eu la surprise d'apercevoir, dans le port paisible de Bougival, deux péniches mystérieuses, fort élégantes, et dont la présence intrigue d'autant plus que l'on ne connaît pas aux alentours d'entreprises fluviales.

A quoi peuvent bien servir ces embarcations ?

Les Communiqués

15 heures.

Aucun événement important à signaler au cours de la nuit.

23 heures.

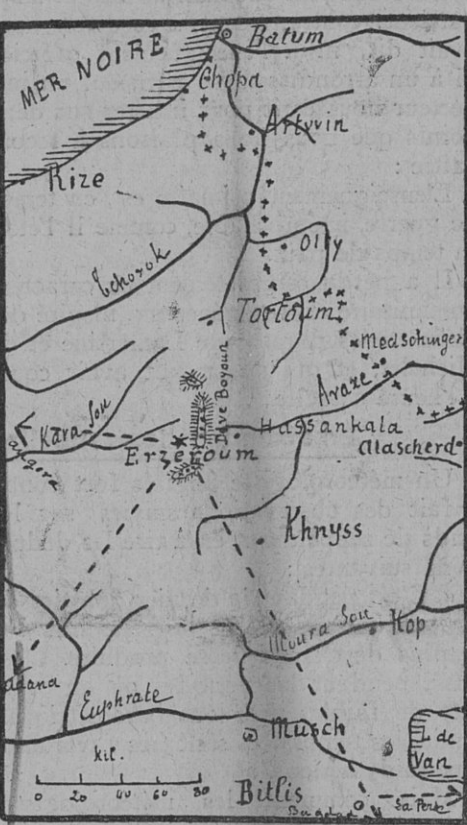
En Belgique, tirs de destruction sur les organisations allemandes vers Steenstraete et en face de Bessinghe.

En Artois, aux abords de la route de Lille, l'ennemi a fait exploser une mine dont nous avons occupé l'entonnoir.

Entre Soissons et Reims, nos batteries ont tiré sur des troupes en mouvement dans la région de Condé-sur-Aisne et bombardé les ouvrages ennemis au nord de Soissons.

Faible activité d'artillerie sur le reste du front.

La chute d'Erzeroum



Les Russes débouchant de Tortoum, le 14 janvier dernier, avaient poussé rapidement leur centre, par les vallées de l'Olty et de l'Araxe, jusqu'au pied des hauteurs très fortifiées (le Devé Boyoun) qui défendent Erzeroum à l'est. En même temps, leur aile droite contenait les Turcs dans la région comprise entre le Tchouk et la mer Noire. Enfin, leur aile gauche, partie de Melascherd, culbutait tout ce qu'elle trouvait devant elle, entraînait dans Knyss et dans Kop, et rabattait une partie de ses forces vers le nord, pour investir Erzeroum par le sud.

Depuis le 27 janvier, la place se trouvait donc serrée de très près.

Sa chute prouve, une fois de plus, que les forts les mieux situés ne résistent pas à l'artillerie actuelle ; il paraît, en effet, que nos alliés ont pu amener leurs gros canons par des routes qu'ils ont construites.

Ce qui fait la force des fronts en France et en Russie, c'est la continuité des retranchements, d'une part, et l'emploi de la fortification souterraine et invisible, de l'autre. Dès que celle-ci présente le moindre relief, il n'y a pas de cuirasse qui tienne, elle est anéantie.

De plus, aussitôt que la ligne de défense cesse d'être continue, la manœuvre reprend tous ses droits. Or, la manœuvre esquissée dans les mouvements préparatoires du 14 au 27 janvier, nous en voyons ensuite le développement classique.

L'ennemi est fixé dans ses défenses du Devé Boyoun, au centre, occupé sur sa droite à Palanken, hauteur que domine les forts du sud, tourné sur sa gauche par des troupes qui, après une attaque impétueuse, enlèvent les deux forts du nord. Ceci se passe les 13 et 14 février. Ces forts tombés, les sept ouvrages qui couronnent le Devé Boyoun, pris à revers, sont fatalement perdus. Ils succombent le 15.

A défaut de précisions, on peut penser que les défenseurs de la place l'ont évacuée et suivent dans sa retraite l'armée turque. Celle-ci n'est pas détruite ; nous le saurons déjà. Le succès de nos alliés n'est donc point décisif.

Tout va dépendre, maintenant, de l'énergie de la poursuite et des conditions matérielles (ravitaillement en munitions principalement) dans lesquelles elle pourra être entreprise. Le pays ne possède que très peu de routes, et les stations les plus voisines, sur la seule voie ferrée existante, Angora et Adéna, sont à 700 kilomètres plus à l'ouest.

Quoi qu'il en soit, ce brillant fait d'armes aura une répercussion considérable sur les événements dans cette région.

Les armées turques de Mésopotamie et de Syrie, menacées sur leurs derrières, deviendront sans doute plus hésitantes, et la marche vers l'Inde aussi bien que celle sur l'Egypte semblent pour longtemps compromises.

Les Anglais pourront reprendre, le long du Tigre, leur marche sur Bagdad.

Quant à l'armée d'Arménie en fuite, elle exigera des renforts qui absorberont les disponibilités des Dardanelles et diminueront le concours que les Turcs pourraient apporter aux empires du Centre dans les Balkans.

Enfin, la région arménienne est éloignée de toute base ; son ravitaillement lui parvenait autrefois par la mer Noire. La flotte russe, en s'en assurant la maîtrise, a rendu cette voie impossible désormais. La voie de terre, à partir du

terminus ferré d'Angora, mesure 700 kilomètres : il faudra donc plus de deux mois pour reconstituer cette armée. Celle-ci se recrutait d'ailleurs surtout sur place. Les Kurdes constituaient un immense réservoir d'excellents soldats.

La victoire russe menace de tarir cette source et de ruiner le prestige ottoman auprès de populations d'origines très diverses dont la fidélité est surtout une question d'opportunité.

Général Verraux

Le "Régime mitigé" ou l'invincible Bistro

Décidément, il est aussi malaisé de combattre le Bistro que le Boche. Et pourtant nos ministres devraient apporter à détruire l'assommoir autant de résolution que nos généraux en mettent à repousser l'ennemi.

L'alcool est tenace, sournois. A peine croit-on l'avoir banni, qu'il contre-attaque. Il a pour lui le « zinc », foyer infectieux et surtout électoral. Il a pour lui aussi, hélas ! la grande presse qui ne fait pas toujours son devoir.

On sait qu'un arrêté préfectoral interdisait d'abord la vente des boissons alcooliques avant midi. Après une campagne du Petit Parisien, plaidant la cause des empoisonneurs publics, le veto fut levé à onze heures. Une heure de gagnée pour le bord-boyaux...

Mais il y a mieux. Voici que le Petit Journal (que sa grande diffusion devrait inciter à faire l'éducation des masses populaires plutôt qu'à les intoxiquer) présente hier la défense du poison. Dans une sorte d'interview de l'omnipotent Grizard, président de l'Union des débauchés de vins et liquoristes de Paris et de la banlieue (un « bistro-chef », dirait Barrès), le Petit Journal recommande ce qu'il dénomme humoristiquement un « régime mitigé ».

Cette doucereuse périphrase désigne la vente de la « bistouille », soit du petit verre d'alcool jeté dans la tasse de café. L'argument est saugrenu. S'alcooliserait-on moins parce qu'on aura bu le vieux marc dans le café, au lieu de le prendre après ? Et quand ce M. Grizard, ivre de dialectique, ajoute : « Et ce régime mitigé déshabitue le consommateur d'acheter l'alcool au litre », il raisonne, révérence parler, comme un poivrot.

M. Grizard plaide ensuite, avec désintéressement, la cause du « café aromatisé ». Aromatisé, vous sentez la saveur de ce portique. Quoi de plus anodin, de plus candide que ce café, ce bon café délicatement rehaussé d'un soupçon, d'un parfum d'alcool ? Il prend, dans la bouche de M. Grizard, l'innocence d'une infusion de camomille ou de verveine...

Et quand M. Grizard, complimentant M. Malvy d'être acquis au « régime mitigé », déplore que le préfet de police y soit rebelle, on voit trop percer le bout de l'oreille du bistro.

Nous ne saurions trop encourager M. le préfet de police à persévérer en sa ferme résistance. Aromatisé, mitigé, le café arrosé d'alcool est un café malsain, un « mauvais café ». L'euphémisme ne doit pas faire illusion.

Pour appeler les choses par leur nom, ce régime dit mitigé n'est autre qu'un retour détourné au régime de la bistrocratie.

Bistrocratie et bureaucratie, voilà les meilleurs alliés des Boches.

On continue à se plaindre, surtout au front, de ne pas trouver chez nos dépositaires un nombre suffisant d'exemplaires de L'Œuvre. Nous avons pourtant fait doubler nos envois dans la plupart des régions ; mais déjà nous avons dû prévenir nos lecteurs qu'il ne nous était plus possible d'augmenter notre tirage pour répondre à toutes les demandes.

Cela, pour deux raisons :

La première, c'est que de nouvelles machines sont devenues nécessaires ; la seconde, c'est que, même si nous disposions d'un outillage plus complet, nous serions tenus de ménager notre provision de papier, tant que la crise ne sera pas résolue. L'Œuvre n'a pas 25.000 tonnes de papier en réserve, comme le Petit Parisien.

Ajoutez que le renchérissement des matières premières — sensiblement accru par l'énormité de tels stocks — ne nous permet plus de maintenir à un franc par mois l'abonnement pour les mobilisés. A partir du premier mars, les abonnements au mois seront uniformément à un franc cinquante.

Mais nous continuerons à consentir au prix exceptionnel de six francs les abonnements de six mois pour les mobilisés.

Comment ils nous peignent

Il faut s'attendre à ce que le décret officiel d'hier, qui marque l'apparition en France de l'impôt sur le revenu, fournisse aux gazettes allemandes une abondante copie, dont notre soi-disant « détresse financière » fera tous les frais.

On se figurerait difficilement, sans lire les journaux boches, quelles caricatures de notre situation économique la presse la plus sérieuse ne craint pas de répandre dans son public ! Les lecteurs de la Frankfurter Zeitung ou de la Post vivent dans la conviction que tous les Français sont réduits à la mendicité, cependant que le vénérable M. Ribot, s'arrachant de désespoir ses derniers cheveux, jette dans la fournaise les derniers milliards qu'il a réussi à trouver en racleant les coffres-forts et en hypothéquant l'avenir de la France pour cent ans.

Vous vous figurez peut-être qu'une de vos richesses les moins contestées est ce portefeuille de 27 milliards en fonds d'Etats étrangers, dont on continuera à vous servir les intérêts en or après la guerre. Erreur ! Apprenez que la Russie, le Brésil, le Mexique, non seulement ne vous paient plus à cette heure, mais ne vous paieront plus jamais ! Pourquoi ? La Frankfurter Zeitung l'affirme. Cela doit vous suffire. Et crac ! elle retranche ces 27 milliards des 285 milliards de capital qu'elle accorde que vous possédiez avant la guerre.

Vous trouvez naturel que votre trois pour cent national ait baissé, puisque l'on peut avoir maintenant du cinq et du six pour cent en excellentes valeurs ? La Post, elle, fait une découverte géniale : elle remarque que le trois pour cent était tombé à 60 après Sedan. Si nous revoiyons les mêmes cours, c'est donc que la France subit un Sedan économique. Et le mot est imprimé en toutes lettres. Il est vrai que le même journal attribue un peu plus loin cette baisse au fait que les rentiers français n'ont plus confiance dans la victoire. Tiens ! tiens ! Mais alors, ils ont donc encore de l'argent ?

Etonnants rentiers français ! En additionnant les 27 milliards de fonds étrangers, les 9 milliards que la rente a perdus, les exportations taries, les impôts indirects diminués de 780 millions, les centimes de millions retirés des caisses d'épargne (sic), la presse allemande vous prouve clair comme le jour que vous n'avez plus un rotin, la guerre étant devenue « un duel entre l'Allemagne et l'Angleterre, par dessus le cadavre de la France ».

Mais, si vous laissez fléchir le cours de la rente, c'est parce que la méfiance et le découragement vous font serrer les cordons de votre bourse !

Il faudrait pourtant s'entendre, ô Boches ! Sommes-nous ruinés, ou sommes-nous avertis ? Il me semble difficile d'être les deux en même temps.

Maurice de Waleffe

Le nerf de la guerre

Comment l'Etat pourrait aisément se procurer trente milliards

La guerre coûte cher. Tellement cher même que les malins la proclamaient par avance impossible, aucune nation n'étant en mesure, à les entendre, de s'en offrir le luxe ruineux.

Il y aura tantôt deux ans de cela, et pas un seul des belligérants n'est encore aux abois. Tous, en revanche, tirent la langue plus ou moins longue et qui ne cesse de s'allonger. Des canons, des munitions, ça ne se trouve pas dans le pas d'un cheval. Il faut payer, souvent même au comptant, et le prix fort.

Rien que pour la France, la « douloureuse » se chiffre chaque mois, au bas mot, par deux milliards et demi. A ce jeu-là, les disponibilités effectives du dernier emprunt, dont la plus forte fraction, ne l'oublions pas, était représentée par la conversion de dettes antérieures, seront bientôt « séchées » : ce sera l'affaire de quelques mois.

D'où la nécessité de créer de nouvelles ressources, nécessité d'autant plus impérieuse que, pendant ce temps-là, la

vie nationale devra être assurée, et aussi la préparation de l'après-guerre.

Que faire ?
Un nouvel emprunt de quinze milliards ?

Il y a, certainement, en France, au fond des bas de laine, des tiroirs et des coffres-forts, de quoi y faire largement honneur. Mais il ne suffit pas que ces réserves existent : il reste à les faire sortir, et cela n'ira peut-être pas tout seul. Le public, en tout cas, ne « marchera » qu'à la condition de bénéficier d'avantages équivalents, sinon supérieurs à ceux que lui conféra l'emprunt dit de la Victoire. Encore ne marchera-t-il pas à fond, par cette simple raison qu'un pays ne peut pas immobiliser complètement la totalité de son capital de roulement, dont jamais une large circulation n'aura été plus indispensable non seulement pour garantir la sécurité de l'existence familiale, mais encore pour alimenter le travail courant et pour parer aux surprises du lendemain.

Mettions, cependant, les choses au mieux. Supposons qu'un second emprunt de quinze milliards émis à 5 0/0 soit entièrement couvert. Nous aurons sans doute à nous en féliciter, puisque ce devra être la rançon de la victoire. Mais non pas sans réserves. D'une part, en effet, il ne nous restera plus rien — ou si peu de chose ! — pour vivre, pour produire, pour réparer nos pertes, pour lutter contre une concurrence effrénée. D'autre part, avec les annuités afférentes au dernier emprunt, cela nous fera la bagatelle de quinze cents millions de plus à inscrire au budget annuel.

Cette double perspective n'a rien de réjouissant. Nous tournons dans un cercle vicieux.

Est-il possible d'en sortir ? Peut-être. Quelqu'un, en tout cas, s'est rencontré pour proposer une solution singulièrement originale, hardie, séduisante, qui consiste à mettre les réserves nationales à la disposition de l'Etat, sans les enlever à leurs détenteurs, c'est-à-dire en les laissant dans la circulation, avec leur valeur intégrale et leur mobilité.

Ceci n'est un paradoxe qu'en apparence. Il suffit de créer un titre d'Etat, avec les avantages du billet de banque, dont il serait l'équivalent absolu dans tous ses emplois, à part cette supériorité précieuse qu'il porterait intérêt. Soit un nouveau type de billet de banque ayant cours forcé et valeur libératoire, de façon à jouer, dans toutes les transactions, le rôle habituel de la monnaie métallique ou fiduciaire, mais, à la différence de celle-ci (qui est improductive), rapportant 3 0/0 par an.

Imaginez sous cette forme un emprunt de trente milliards de rente 3 0/0. Cette somme énorme ne sera pas retirée de la circulation, puisque les prêteurs recevront en échange du papier d'Etat — rendant les mêmes services que l'or ou les « faffios » dont ils se sont démunis, représentant la même capacité d'achat — avec lequel ils pourront payer leurs fournisseurs et leurs créanciers, mais dont la possession leur assurera de droit 3 0/0 de revenu. Personne ne sera lésé. Au contraire ! Chacun recevra plus qu'il n'aura donné. Et la richesse publique, intéressée à un mouvement intense des capitaux, en recevra une impulsion prodigieuse.

L'Etat, de son côté, ayant trente milliards liquides à sa disposition, pourra envisager l'avenir avec d'autant moins d'inquiétude que ces trente milliards lui auront coûté moins cher.

Au lieu des quinze cents millions d'annuités dont nous parlions tout à l'heure, il n'aura plus, en effet, à payer (au taux de 3 0/0) que neuf cents millions. Soit une économie annuelle de six cents millions.

Ici, nous touchons au point essentiel de la combinaison.

Tenez-vous bien, car ce qui me reste à dire n'est pas précisément banal !

Sur ces six cents millions d'économies, le quart (cent cinquante millions) sera affecté à couvrir les frais d'une vaste loterie, avec tirages hebdomadaires comportant chacun trois millions de lots, dont un gros lot d'un million.

C'est-à-dire que n'importe qui aura cinquante-deux chances par an de devenir millionnaire, sans avoir eu d'autre peine que celle d'échanger sa « gallette » stérile contre un titre ayant la même valeur, applicable aux mêmes usages, remplissant les mêmes fonctions, mais productif d'intérêts. Bref, la tombola universelle et gratuite.

Si, le jour de l'émission, l'on ne prend pas les guichets d'assaut, c'est que je n'entends rien de rien à la psychologie des foules.

Telle est, schématiquement, l'économie du projet.

Nous aurons, bien entendu, à y revenir, car il comporte nécessairement une foule de détails qui ont besoin d'être expliqués.

Il soulève aussi, cela va de soi, comme toutes les idées neuves, de nombreuses objections. Mais le promoteur, qu'on prend malaisément sans vert (j'en ai eu la preuve), les attend de pied ferme.

Emile Gautier

LA PRISE D'ARMES D'HIER

Hier, après-midi, a eu lieu une prise d'armes dans la cour d'honneur des Invalides. Le général Cousin, commandant la 165^e brigade d'infanterie, a remis la rosette d'officier de la Légion d'honneur aux chefs de bataillon Bougon, du 29^e régiment d'infanterie, et Drouot, du 101^e d'infanterie, et à MM. Kahn et Dupont, officiers d'administration principaux ; il a remis en outre 19 croix de chevalier de la Légion d'honneur, 131 médailles militaires et 35 croix de guerre, dont 16 aux représentants des familles de militaires décédés.

Hors d'œuvre

LA CASQUETTE GALONNÉE

Mercredi soir, vers 7 heures, je m'efforçais de prendre, à l'Opéra, le métro vers Auteuil. Les places, comme d'habitude, étaient chères, c'est-à-dire qu'il y avait un grand concours de peuple, un concours dont les situations renaissent, non pas aux plus dignes, mais aux plus forts. En temps de guerre, c'est justice.

Je parvins néanmoins sur le quai. Mais juste derrière moi, le flot des arrivants fut coupé, puis refoulé.

D'habitude, cette opération se fait, je dois le dire, sans douleur pour les patients, sans brutalité de la part des opérateurs dont l'équipe mixte se compose de sergents de ville et d'employés du métro agréablement panachés. Par une pression musculaire persuasive, ils rejettent les sujets les plus proches sur ceux qui suivent ; ça se tasse ; de l'étouffement, mais pas de traumatismes.

Or, mercredi soir, un employé se montra franchement brutal. Comme une dame débordait par la force des choses et des gens situés derrière elle, il la rentra d'un coup de genou dans le ventre, combiné avec un coup de poing sous le menton.

La dame pleura. Un monsieur témoigna son indignation. L'employé riposta en des termes grossiers aggravés d'un accent qu'on ne devrait plus jamais entendre en France ; un accent qui l'aurait fait assommer sur place s'il n'avait été couvert de la casquette galonnée, intangible et trois fois sacrée.

Les personnes lésées, dès qu'elles furent libres, allèrent trouver le chef de gare et, en exposant leurs griefs, lui demandèrent le registre des réclamations.

— Oh ! fit le chef de gare, benoît et conciliant, il ne faut pas faire attention à ce que dit cet employé. Il ne parle pas bien le français !

Eh bien ! j'ai été content d'apprendre que cet employé n'était pas un Français. Mais dans quels pays la Compagnie du Métropolitain recrute-t-elle son personnel ?

En tout cas, le numéro qui se trouvait sur la casquette galonnée se trouve actuellement transcrit aux fins d'enquête sur le registre des plaintes déposé à la station de l'Opéra.

ZETTE.

Collaboration

La presse s'est souvent plainte de ce que l'œuvre de la censure était non seulement néfaste, mais anonyme. L'Anastasia militaire est une dame mystérieuse et masquée.

Les auteurs dramatiques sont logés à meilleure enseigne (6, boulevard du Palais). C'est à cette adresse qu'opère la censure des théâtres, incarnée en une seule personne visible, présente et responsable.

Un de nos amis, récemment, avait commis un vaudeville destiné au Théâtre Cluny. Il déposa le manuscrit à la préfecture de police pour le visa ; hier, les temps étant révolus, il se présenta au bureau de la censure et demanda son œuvre. Il fut reçu par un monsieur décoré et extrêmement aimable qui lui dit :

— M. le préfet estime que votre pièce ne peut être visée.

— Comment ! c'est M. le préfet de police qui lit lui-même les pièces de théâtre, revues et chansons de café-concert ?

— M. le préfet lit tout.

— Et qu'y a-t-il de subversif dans ma pièce ?

— M. le préfet trouve déplacée la scène où Odette, l'ingénue, trouve Loulou, la coquette, au fond d'un placard.

— Mais ça existe dans tous les vaudevilles !

— M. le préfet trouve surtout fâcheux le passage où Odette dit à Loulou :

« Je parie que vous êtes une cocotte ?... »

— Ça doit être amusant d'être cocotte !... »

M. le préfet estime que ce langage n'est pas celui d'une jeune fille... M. le préfet vous propose de remplacer cette phrase par la suivante : « Ça doit être amusant de jouer à cache-cache dans un placard ! »

Notre ami se propose de mettre sur l'affiche le nom de son collaborateur M. Laurent.

Admirons notre préfet de police qui, ayant à veiller sur les Parisiens et à surveiller un nombre considérable d'agents de police, trouve encore moyen de collaborer à des vaudevilles.

La paperasse au front

Un adjudant blessé, en traitement au lycée Pasteur (Neuilly), a eu la prétention de se faire expédier par un sapeur de sa compagnie la cantine qu'il avait laissée au front. Cette cantine contenait tous ses effets ; elle devait être envoyée en port dû, à ses frais.

Voici la lettre que l'adjudant, après quinze jours d'attente, a reçue du sapeur :

Mon adjudant,

Votre cantine est toujours en souffrance ici, après avoir fait trois fois le voyage du parc à la gare de V... La première fois, les employés de la gare me l'ont refusée parce qu'il fallait un ordre de transport signé du capitaine. Je suis revenu avec l'ordre de transport ; le commissaire militaire m'a fait faire demi-tour en me disant que je devais remettre la cantine et l'ordre de transport à l'officier gestionnaire du corps d'armée, qui fait les expéditions au dépôt et n'est visible qu'au service de ravitaillement. Je suis parvenu jusqu'à l'officier gestionnaire, qui m'a fait faire encore demi-tour, car il faut

que l'ordre de transport porte la signature d'un officier spécialement chargé de ce service et qui passe de temps à autre dans un secteur dont on n'a pu me dire exactement le numéro. En outre, je dois fournir votre certificat d'évacuation et d'autres pièces dont il serait trop long de vous donner l'énumération...

L'adjudant blessé a renoncé à l'espoir d'obtenir ses effets avant la fin de sa convalescence. Il a sagement écrit au sapeur de cesser toutes démarches, car il redoute que sa cantine ne se mette en route au moment où il partira pour regagner le front. Et alors, tout serait à recommencer, avec cette différence que lui-même serait à V... et sa cantine au lycée Pasteur.

Propos humanitaires

Au sujet d'un écho que nous avons publié hier et où nous rapportions le propos maladroit d'une institutrice qui n'appartient, contrairement à ce qu'on nous avait dit, ni à l'enseignement officiel, ni à un arrondissement parisien, un inspecteur nous écrit pour insister sur deux points que nous nous plaisions à reconnaître :

L'enseignement primaire est, en temps de guerre, irréprochable, comme il l'était en temps de paix.

Il a perdu complètement ce caractère humanitaire et trop généreux, inspiré des idées et des phrases de Lamartine et de Michelet, et qui ne saurait avoir cours à l'heure actuelle.

En attendant les zeppelins

Un météorologiste anglais fort connu a fait des observations suivies sur les raids de zeppelins et en a tiré les déductions suivantes :

« C'est pendant le dernier quart de la lune que les visites de zeppelins ont le plus de chance de se produire. C'est aussi pendant les périodes où on constate de faibles pressions barométriques. Enfin, les temps secs sont très favorables aux raids aériens. »

Mais comment les météorologistes pourraient-ils nous prédire les raids des zeppelins, alors qu'ils sont incapables de prédire le temps qu'il fera demain ?

Le contrôle des forces nationales mobilisées

Nous avons annoncé, hier, que M. Abel Ferry avait déposé une proposition de loi concernant le contrôle sur toutes les forces nationales mobilisées. La Chambre a décidé, ainsi que nous le faisons prévoir, que cette proposition sera discutée aujourd'hui vendredi.

Dans son rapport, M. Abel Ferry se défend de vouloir entraver l'action gouvernementale ; mais il estime que cette action s'exerce mal et que « sans la collaboration du Parlement, le Gouvernement est impuissant à reprendre le contrôle de la guerre ». Il démontre, notamment, que le sous-secrétaire d'Etat à l'intendance n'a jamais pu avoir le droit de contrôle dans la zone des armées et qu'il n'a jamais été autorisé à faire sur place une enquête sur la distribution des vêtements chauds. C'est ainsi également que le sous-secrétaire d'Etat du service de santé n'a pas le pouvoir d'ordonner des inspections du service de santé dans la zone des armées.

La situation du sous-secrétaire d'Etat aux munitions n'est pas meilleure.

Pour améliorer cet état de choses, M. Abel Ferry propose à la Chambre ce texte :

« La Chambre invite le Gouvernement à faire respecter l'exercice de son droit de contrôle sur toutes les forces nationales mobilisées. »

AU PARLEMENT

Les étrangers en France

M. Galli pose, ce matin, au Journal officiel, une question au ministre de l'intérieur au sujet des fils d'étrangers résident en France.

Il demande quelles mesures le gouvernement compte prendre contre les étrangers autorisés à résider en France et dont les fils, nés en France, appelés à servir, répudient la qualité de Français pour échapper à la loi militaire.

Il demande, en outre, si ces étrangers continueront à bénéficier de permis de séjour.

La défense nationale

Les délégués des commissions des affaires extérieures, de l'armée et de la marine, se sont réunis hier. Ils ont entendu : un exposé du général Pédoya sur l'artillerie et les gaz asphyxiants ; un rapport de M. d'Aubigny sur l'aviation et l'organisation défensive du camp retranché de Paris ; une communication de M. G. Leygues sur le rôle des zeppelins dans la guerre navale ; et une communication de M. Dubief sur les mitrailleuses.

La crise des frets

La commission de la marine marchande a longuement examiné, hier, la question des frets.

Elle a chargé M. Guernier d'interpeller le gouvernement sur les mesures prises et à prendre pour remédier à la crise des frets.

Nous rappelons à nos abonnés que tout changement d'adresse doit être accompagné de la somme de 50 centimes, en mandat ou timbres-poste, pour frais de confection d'une nouvelle bande.

A la Chambre

Les bénéficiaires de guerre

La Chambre adopte, au début de la séance, un projet tendant à faire bénéficier les familles belges, réfugiées en France et ayant à l'armée des fils ou proches parents d'un rang inférieur à celui d'officier, des dispositions de la loi du 22 juin 1915 sur la gratuité d'envoi des colis postaux.

Une proposition de résolution de M. Mauger est également votée : elle charge la commission d'assurance et de prévoyance sociales d'étudier toutes les mesures prises par le gouvernement pour sauvegarder l'intérêt et l'avenir des familles nombreuses pendant la guerre.

Un projet de loi modifiant la limite d'âge des officiers de marine est adopté sans débat, et nous voici de nouveau dans la question des bénéficiaires de guerre.

La Chambre n'a voté encore que l'article premier. Elle s'attaque au volumineux et complexe article 2 dont voici le texte :

La contribution est calculée en prenant pour base le bénéfice net réalisé respectivement pendant la période s'étendant du 1^{er} août au 31 décembre 1914 et pendant chacune des années suivantes. Ce bénéfice est constitué, compensation faite des pertes, par le produit brut totalisé des diverses entreprises exploitées par le même assujéti, sous déduction, s'il y a lieu :

- 1^o Des intérêts des dettes et emprunts contractés pour les besoins de chaque entreprise ;
- 2^o Du coût des matières premières ;
- 3^o Des frais généraux, tels que réparation et entretien, combustible, force motrice et loyer ;
- 4^o Des traitements, salaires et rétributions diverses ;
- 5^o Des taxes de même nature acquittées en pays étranger, de l'impôt général sur le revenu et des contributions différentes à l'entreprise ;
- 6^o Des sommes qui, dans les conditions spéciales à chaque entreprise, doivent être réservées pour l'amortissement des bâtiments, du matériel et de l'outillage, en tenant compte des dépréciations exceptionnelles des installations spéciales effectuées en vue des fournitures de guerre ;
- 7^o Des sommes affectées à l'amortissement des créances irrécouvrables ou bénéficiant du moratorium des échéances commerciales.

M. Dior montre la difficulté qu'il y a à enfermer le bénéfice taxé dans un nombre donné d'exercices.

En outre, dans l'actif déterminé par l'inventaire, il y a la valeur des matières premières en magasin. Quelle règle prescrira-t-on pour apprécier cette valeur ?

M. Bonnefoy soulève une autre difficulté :

— Le bénéfice imposé, dit-il, est établi par comparaison avec le bénéfice moyen des trois années précédentes. Lorsqu'il n'y aura pas de bénéfices dans les trois années précédentes, que paiera le commerçant sur les bénéfices réalisés à la guerre ?

— Six pour cent du capital engagé, répond M. Ribot.

— Je suis heureux de faire préciser ce point ! dit M. Bonnefoy.

M. Lefas serait d'avis d'établir un compte provisoire, susceptible de jouer plus tard, en plus ou en moins, pour les bénéficiaires des commerçants et industriels des pays envahis.

M. de Monzie se préoccupe, lui, de la difficulté d'évaluer les pertes résultant de l'amortissement. Les cas sont multiples.

Alors viennent une série d'amendements modifiant le premier alinéa de l'article 2. Il en est un de M. de Dion ; un de M. Sibille ; un de M. Landry ; un de M. Andrieu.

Les amendements de Dion, Sibille et Andrieu sont fondus en un seul qui, après avis de M. Péret, consiste à modifier comme suit le début de l'article :

La contribution est calculée en prenant pour base le bénéfice net réalisé respectivement pendant la période s'étendant du 1^{er} août 1914 au 31 décembre 1915 et pendant chacune des années suivantes.

Ce bénéfice est constitué, compensation faite des pertes résultant du déficit d'exploitation, par le produit brut totalisé des diverses entreprises exploitées par le même assujéti, sous déduction, s'il y a lieu :

- 1^o Des intérêts des dettes et emprunts contractés pour les besoins de chaque entreprise ;
- 2^o Du coût d'acquisitions des matières premières employées dans la fabrication de marchandises évaluées ou vendues dans la dernière quinzaine d'exploitation ;
- 3^o Des frais généraux ;
- 4^o Des traitements, salaires et rétributions diverses ;
- 5^o Des taxes de même nature acquittées en pays étrangers ;
- 6^o Des sommes qui doivent être réservées pour l'amortissement des bâtiments, du matériel, etc. ;
- 7^o Des sommes affectées à l'amortissement des créances irrécouvrables ou bénéficiant du moratorium des échéances commerciales.

C'est la seule concession que fera la majorité socialiste et radicale-socialiste à ses adversaires qui, par de multiples amendements, tenteront de corriger le rigorisme des paragraphes suivants.

MM. de Dion, Lefas, Landry, Dubois s'évertuent vainement. La séance n'est d'ailleurs qu'une conversation, une chicane de mots et de textes au nom de laquelle chaque député parle de sa place.

Le reste de l'article 2 est adopté sans changements notables, après une longue discussion entre MM. Groussau, Puech, Klolz, Gilbert Laurent.

Séance aujourd'hui, pour la discussion du projet de résolution de M. Abel Ferry sur les pouvoirs des sous-secrétaires d'Etat à la guerre dans la zone des armées.

AU SÉNAT

La Skoupchijna a répondu au Sénat par l'organe des députés serbes réunis à Nice. La dépêche de remerciements dont M. Dubost donne lecture au Sénat, est accueillie par de chaleureux applaudissements qui se renouvellent à l'occasion du petit discours dans lequel M. Dubost témoigne son admiration pour le peuple héroïque, et affirme de nouveau sa foi irrédoublable dans la victoire finale.

L'ordre du jour appelle la discussion d'un projet instituant, au ministère de la guerre, un service général des pensions.

« Cette institution s'impose de toute évidence ! » déclare M. Aimond, rapporteur. Du reste, le Gouvernement a pris l'engagement que le service en question ne serait jamais transformé en sous-secrétariat d'Etat.

— Je renouvelle cet engagement ! répond M. Briand.

Le projet est adopté à l'unanimité de 250 votants.

Sur un autre projet portant ouverture de crédits additionnels pour les sous-secrétaires d'Etat au ministère de la guerre, M. Gaudin de Villaine prend assez longuement la parole pour regretter que les trois ministres d'Etat n'aient pas accepté la gratuité de fonctions peu absorbantes et que l'installation des sous-secrétaires d'Etat ait nécessité des dépenses somptuaires excessives autant qu'inutiles.

— Un sous-secrétaire d'Etat a disparu, dit-il. Malheureusement les dépenses et les tapis restent. (Sourires.)

M. Gaudin de Villaine trouve « immonde » l'allégation de M. Briand, qui « veille au front moral du pays, tandis que nos soldats veillent au front matériel ».

Les fonctionnaires ne souffrent pas de la guerre ; ils ont leur traitement intact. Le poids de la guerre porte tout entier sur les commerçants et les paysans. Il y a même des fonctionnaires qui touchent plus en temps de guerre qu'en temps de paix, car ils cumulent un traitement civil avec un traitement militaire.

J'estime, dit M. Gaudin de Villaine, que le Parlement aurait dû donner l'exemple de désintéressement, que ses membres auraient pu se contenter pour vivre de vingt-cinq francs par jour puisqu'on n'est plus aux temps héroïques où l'on mourait pour la même somme, et que tous ceux d'entre eux qui sont jeunes et valides devraient aujourd'hui se trouver au front dans les tranchées. Le meilleur, sinon le seul moyen d'être commissaire aux armées, c'est de partager dans les tranchées, le fusil à la main.

Et l'orateur formule un vœu tendant à limiter au maximum de 40.000 francs par an tous les traitements et indemnités.

Le projet est adopté à l'unanimité de 258 votants.

Le Sénat adopte ensuite, après urgence déclarée, une proposition de M. Léon Bourgeois instituant des pupilles de la nation et le projet de loi relatif aux otages de la guerre.

Les correspondances par voies maritimes

Les correspondances à expédier par les paquebots partant de Saint-Nazaire et de La Rochelle-Pallice devront, à l'avenir, être déposées au moins vingt-quatre heures avant l'heure jusqu'à présent indiquée comme limite extrême de dépôt.

Exceptionnellement, les plis se référant uniquement à l'envoi des connaissances, factures, certificats d'origine, polices d'assurances, papiers consulaires pourront continuer à être envoyés le jour actuellement fixé comme limite extrême de dépôt, à condition qu'ils soient, bien qu'affranchis à la taxe ordinaire, déposés ouverts au guichet des recettes des postes et télégraphes. A La Rochelle-Pallice et à Saint-Nazaire, ce dépôt pourra avoir lieu même le jour fixé pour le départ des paquebots quittant ces ports, à condition qu'il soit opéré trois heures au moins avant l'heure actuellement indiquée pour la levée des boîtes correspondant à ces départs.

Les correspondances à expédier par les paquebots partant de Bordeaux ou Marseille doivent être déposées dans les délais normaux nécessaires pour l'acheminement sur les ports d'embarquement.

De plus, des plis ouverts se référant uniquement à l'envoi des connaissances et des autres papiers commerciaux ci-dessus mentionnés, pourront être déposés :

A Bordeaux, au bureau de la gare Saint-Jean jusqu'à 17 h. 45, pour les paquebots partant entre 22 heures et 10 heures le lendemain matin (le dimanche, les envois ne sont acceptés que jusqu'à 10 heures) ;

A Marseille, au bureau de Marseille-Saint-Charles, à la condition que le dépôt ait lieu quatre heures au moins avant le départ des paquebots.

Les expéditeurs qui ne se conformeraient pas exactement aux prescriptions ci-dessus risqueraient de voir leurs correspondances retenues jusqu'au départ suivant.

LE JUGEMENT DE MEROREDDI

Nous avons dit que le tribunal correctionnel avait rendu son jugement mercredi dans l'affaire de haricots dont nous avons parlé et que M. Bouilland avait été acquitté. Ajoutons que la partie civile a été condamnée aux dépens.

DERNIÈRES NOUVELLES

Le Chapelain de l'Achilléon

Les dépêches d'Athènes nous apprennent qu'avant-hier mercredi, un incident grave a troublé la séance de la Chambre des députés.

M. Socoli, représentant de Corfou, a prononcé des paroles que nous ne connaissons pas, car aucune dépêche ne les rapporte ; mais le président lui a coupé la parole en disant : « Il ne vous est pas permis de parler avec une telle violence contre un peuple ami et contre son roi éminent. Je vous prie de rétracter tout ce que vous avez dit contre le peuple et le roi d'Italie. »

Pour que le président se soit exprimé si vigoureusement, il faut que les propos du député aient été vraiment incongrus. Mais le procès-verbal de la séance a supprimé la réplique du président, et si l'omission a été corrigée, c'est seulement le lendemain, après que le ministre d'Italie eut fait auprès du président du Conseil une démarche énergique. D'autre part, les dépêches qui nous renseignent sur l'incident oublient aussi de dire si le député s'est rétracté.

Elles certifient bien que « le gouvernement hellénique, en cette circonstance pénible, partage les sentiments de réprobation dont la presse se fait l'écho unanime », et de fait, les journaux blâment les paroles du député, mais ils blâment en ajoutant, comme la Patrie, qu'« ils approuvent la pensée patriotique de M. Socoli », ou, comme l'Athinaï, que « les paroles du député trouvent un écho dans l'âme hellénique ». Par conséquent, la réprobation est aussi tempérée qu'unanime.

On voit par là que la Chambre, les journaux d'Athènes ont de très mauvais inspirateurs ; et comme ces inspirateurs ne sont pas les ministres, puisque les ministres sont devenus conciliants, qui donc les incite à soutenir M. Socoli dans ses opérations d'agent provocateur ?

De M. Socoli lui-même, rien à dire. Député de Corfou, il se considère comme chapelain civil de l'Achilléon, où il espère être invité à dîner au bout de la table par le patron, quand le patron reviendra, s'il revient. — ACHILLE PLISTA.

La guerre en Albanie et au Montenegro

Les Bulgares avancent avec lenteur

Londres, 17 février. — De Milan au Daily Telegraph :

L'avance des Bulgares en Albanie est très lente, car les moyens de transport leur manquent, tous les bœufs ayant été réquisitionnés ; de plus les Bulgares savent que Durazzo est plus difficile à attaquer qu'à défendre.

Les Alliés commandant l'Adriatique, les Autrichiens, craignent d'avancer le long de la côte et d'être coupés.

Les Bulgares n'ignorent pas que le général Sarrail reçoit des renforts et prendra une offensive qui pourra leur porter un coup décisif.

Et les Autrichiens avec prudence

Londres, 17 février. — De Rome au Daily Telegraph :

Des Monténégrins arrivés à Brindisi racontent que les Autrichiens ne font aucun progrès en Albanie, craignant d'avancer alors que le Montenegro n'est pas complètement occupé.

Les Autrichiens n'osent pas s'aventurer à l'intérieur du Montenegro, où il y a de nombreux soldats.

Dans les villes les Autrichiens terrorisent les habitants et essaient de les acheter pour connaître l'endroit où se trouvent le prince Mikko et le général Martinovitch, qui dirigent une résistance pleine de succès.

Le général autrichien menace d'affamer le pays.

L'attentat de Toronto

Contre le Canada et contre l'Amérique

[Huit jours à peine se sont écoulés depuis que l'incendie du parlement d'Ottawa a proclamé l'entrée en action des bandits allemands sur la terre canadienne. Le crime de Toronto, dont la facture désigne manifestement les bandits d'Ottawa, est significatif en ce qu'il est dirigé tout à la fois contre le Canada et contre les Américains.]

Toronto, 16 février. — Le feu a complètement détruit le Club Américain. On signale un mort et deux blessés.

L'incendie a été provoqué par une explosion à l'étage supérieur.

On croit à un attentat.

Toronto, 17 février. — L'incendie du Club Américain a provoqué la mort de deux personnes.

Les pompiers ont découvert deux obus d'un poids de neuf kilos et ont entendu trois explosions.

L'indignation est générale.

COMMUNIQUE BELGE

Journée calme sur le front.

L'artillerie belge a pris sous son feu une colonne d'infanterie ennemie en marche à Schoore.

La Prise d'Erzeroum

NOUVELLES OFFICIELLES

Erzeroum a été pris d'assaut. — Mille canons capturés

Le communiqué russe du 16 février signale d'abord sur le front occidental un certain nombre d'opérations secondaires engagées sur divers points ; les plus importantes sont deux attaques allemandes en vue de la reprise du village de Gorbounowka, toutes deux repoussées.

Concernant le front du Caucase, le communiqué, émis avant la chute définitive d'Erzeroum, s'exprime dans les termes suivants :

« Dans la région du littoral de la mer Noire, nos troupes ont délogé les Turcs d'une série de positions montagneuses. L'ennemi a été rejeté derrière la rivière Vitzeou.

« Comme il a été rapporté hier, nos vaillantes troupes du Caucase ont enlevé neuf forts de la position de la Deve-Boyoun qui couvre la place forte d'Erzeroum. Elles ont capturé environ 70 canons, des munitions et des prisonniers.

« L'état-major regrette d'être obligé de s'abstenir de l'énumération des noms de nos glorieux régiments qui ont délogé les Turcs à coups de baïonnette.

« Ce succès se développe malgré la rigueur du temps et les obstacles locaux. Les Turcs s'empresse de venir en aide à Erzeroum de l'ouest et du sud. La partie méridionale d'Erzeroum est en flammes.

« Dans la région de Knys, notre offensive continue heureusement. »

On mande ultérieurement :

Petrograd, 17 février. — Le commandant allemand d'Erzeroum, Posselt, officier du génie, avait puissamment organisé la place forte ; il y appliqua toutes les ressources de l'art militaire contemporain.

On sait également maintenant que les importants renforts turcs qui couraient au secours d'Erzeroum ne purent pas arriver à temps.

On ignore encore le chiffre exact de la garnison dont la majeure partie, paraît-il, a pris la fuite, ce qu'elle pu faire, Erzeroum n'ayant pas été bloqué, mais enlevé d'assaut.

Les troupes russes ont opéré sans grosse artillerie, dans des neiges profondes et par 25 degrés de froid.

On a lieu de croire, bien que les Turcs aient pu emporter une partie de leur artillerie de campagne, que le nombre des canons pris par les Russes atteint mille.

Les Kurdes, avant d'évacuer Erzeroum, ont massacré impitoyablement des milliers d'Arméniens.

Le grand-duc au tsar

Petrograd, 17 février. — Voici le texte du télégramme par lequel le vice-roi du Caucase a annoncé au tsar la prise d'Erzeroum :

« Dieu a accordé aux valeureuses troupes de l'armée du Caucase un si grand secours, qu'Erzeroum a été pris, après cinq jours d'assauts sans précédent. J'ai le bonheur inexprimable d'annoncer cette victoire à Votre majesté Impériale.

« Signé : NICOLAS. »

Félicitations du Président de la République

A la nouvelle de la prise d'Erzeroum, le Président de la République a adressé à Sa Majesté l'Empereur de Russie, le télégramme suivant :

« Sa Majesté l'Empereur de Russie, « Grand quartier général russe,

Etats-Unis et Allemagne

L'accord n'est pas encore conclu

Washington, 16 février. — Le comte Bernstorff a eu une entrevue avec M. Lansing, secrétaire d'Etat, au sujet de l'opportunité de retarder la mise en vigueur des nouvelles instructions relatives aux sous-marins allemands, pour donner occasion à de nouvelles négociations.

Le comte Bernstorff a annoncé à M. Lansing que l'Allemagne ne comptait pas couler des transatlantiques. M. Lansing aurait prévenu le comte Bernstorff qu'une déclaration officielle de l'Allemagne à ce sujet serait désirable.

M. Lansing a ajouté que l'intention de l'Allemagne de couler sans avertissement les navires marchands armés remettait en question toute la controverse de la guerre sous-marine.

New-York, 16 février. — Tous les journaux du matin avaient publié des dépêches de Washington annonçant que la controverse germano-américaine, au sujet du Lusitania, était virtuellement terminée, M. Lansing semblant satisfait et n'attendant plus que la ratification du président Wilson.

Aussi la déclaration qu'il a faite cet après-midi, que toute la controverse sous-marine recommencerait, a-t-elle causé dans tous les milieux de la stupefaction.

Londres, 17 février. — On mande de New-York au Daily Telegraph que l'attitude de M. Wilson donne beaucoup à penser : on appréhende qu'il ne soit prêt à toutes les concessions, afin de s'assurer les voix des Germano-Américains.

GRANDES INONDATIONS EN HOLLANDE

Amsterdam, 17 février. — La tempête continue à faire rage dans le nord-ouest de la Hollande. Les dégâts sont considérables à Monnikendam où les eaux s'engouffrent dans la ville. Les écluses entre Purmerend et Oostzaam sont complètement détruites. La rupture des écluses du lac de Aalsmeer, près d'Amsterdam, semble également imminente. La situation est regardée comme critique.

« Je prie Votre Majesté de recevoir les vives félicitations de la France pour le grand succès que vient de remporter, à Erzeroum, la vaillante armée russe.

« Signé : RAYMOND POINCARÉ. »

Sa Majesté l'Empereur de Russie a répondu en ces termes :

« Le Président de la République, Paris, « Très sensible aux félicitations que vous m'adressez au nom de la France, je vous prie, Monsieur le Président, d'accepter l'expression de ma bien sincère reconnaissance, ainsi que l'assurance des sentiments de profonde fidélité qui unissent la Russie à la vaillante nation française.

« Signé : NICOLAS. »

Jugements de la presse russe

Le Novoté Vremia : « L'importance de cet événement est énorme ; Erzeroum est le nœud des meilleures routes dans diverses directions, le centre de l'administration militaire et un colossal dépôt de munitions et de vivres.

« La chute d'Erzeroum ouvre aux Russes un large accès au nord et au sud ; notre succès exercera une influence sérieuse sur l'action des Turcs en Mésopotamie et en Syrie ; il déjouera tous les plans du haut commandement allemand.

« Sans doute, les Turcs voudront réparer à tout prix le désastre qu'ils viennent de subir, mais nous estimons qu'ils ne pourront pas amener des renforts avant deux mois ; nous saurons utiliser ce délai. »

Le Retch : « La prise d'Erzeroum crée une menace non seulement pour toute l'Asie-Mineure, mais aussi pour Constantinople.

« Nous avons conquis cette forteresse grâce à la manœuvre très adroite de notre armée, qui se présentait sous l'aspect d'une triple combinaison : immobilisation du centre de l'ennemi, débordement de ses ailes, envahissement des voies de communications. »

La Gazette de la Bourse : « La chute d'Erzeroum ne passera pas inaperçue à Athènes et à Bucarest ; elle servira de contre-poids aux intrigues allemandes ; elle aura sa répercussion en Perse et dans l'Afghanistan ; elle réjouira Paris et surtout Londres, car elle facilitera les opérations anglaises en Mésopotamie. »

Le Messager officiel : « La garnison d'Erzeroum se composait de 100.000 hommes avec 467 canons dans les forts avancés, 374 dans les forts centraux et 200 canons de campagne. »

L'Invalide Russe : « La prise si rapide d'Erzeroum est la preuve de l'état brillant de l'armée du Caucase et de sa haute valeur combattive. Cette armée a fait un miracle dont on parlera longtemps dans l'histoire militaire. »

La presse anglaise

Le Times :

« La conquête de cette ville fortifiée est une des plus grandes surprises de la guerre, et elle semble appelée à avoir des résultats d'une extrême importance. En Orient, l'effet moral produit par la chute de la ville sera considérable.

« Les Russes ont montré, une fois de plus, qu'ils peuvent frapper dur, même dans les conditions les plus défavorables pour eux. En s'emparant d'Erzeroum, ils ont magnifiquement commencé la campagne de la nouvelle saison. »

La Conférence des Alliés à Paris

On mande de Milan au Daily Telegraph de Londres que le conseil des ministres tenu mercredi dernier a examiné la question de l'envoi des délégués italiens au grand conseil de guerre à Paris.

On croit que M. Tittoni et le général Porro seront désignés.

C'est, d'ailleurs, les noms de ces deux éminents personnages qui furent prononcés aussitôt que l'Italie eut donné son assentiment au projet.

Plus de 4.000 pendaisons en Autriche

Berne, 17 février. — Le Berner Tagwacht apprend que, depuis le commencement de la guerre, il a été fusillé, mais surtout pendu, en Bohême sept cent vingt civils ; en Moravie deux cent quarante-cinq ; en Galicie quatre cent quatre-vingts ; en Bukovine trois cent trente ; en Croatie et en Slavonie quatre cent soixante-dix-sept ; en Bosnie-Herzégovine huit cents ; en Dalmatie cent dix-huit ; en Istrie quatre-vingt-dix ; à Trieste deux cent quatre-vingt-dix ; à Fiume soixante ; en Trentin cinq cents ; en tout, 4150 exécutions capitales de civils, dont cinq cents femmes.

Cette statistique est évidemment incomplète. En effet, elle ne mentionne que les exécutions consommées dans les provinces et non celles de la cour de l'Arsenal de Vienne. Elle ne mentionne pas non plus les provinces de Styrie, qui compte 500.000 Slovénes, et de Carniole, qui en compte 400.000, soit près d'un million de Slaves dont quelques centaines ont certainement été jugés dignes de la corde ; c'est du bonheur pour la Maison d'Autriche.

M. MAX SERAIT LIBRE

Le bruit court, au Havre, que M. Max, le vaillant bourgmestre de Bruxelles, aurait été libéré par les Allemands et serait actuellement en Suisse.

AUTOUR DE SALONIQUE

Nos avions bombardent Stroumitza

Salonique, 16 février. — Une escadrille française composée de treize avions a bombardé hier, entre deux et trois heures de l'après-midi, la ville de Stroumitza et de nombreux campements bulgares aux alentours de la ville.

L'escadrille a lancé 150 obus qui ont causé des dégâts considérables et ont provoqué de nombreux incendies.

Bien que canonnée violemment, l'escadrille est rentrée indemne.

L'« Œuvre » militaire

LES ALLOCATIONS

« La boue, les rats, les poux, les Boches... tout ça n'est rien. On s'y fait. On finit par vivre avec. Mais ce qui est terrible, voyez-vous, c'est de savoir que pendant qu'on est là, la femme et les gosses pâtissent, se plaignent, ont faim ! Ça c'est pire que la mort, et quand on reçoit une lettre disant qu'ils peinent, on a le cœur vidé, et on aimerait mieux mourir ! »

C'est un poilu qui m'écrirait cela, un poilu dont la famille n'avait que l'allocation pour vivre. On vient de la lui retirer. Le prétexte : la mairie a offert du travail à la femme ; 3 francs 50 par jour, deux kilomètres à pied le matin — faute de métro ou de tram — pour se rendre au travail, autant le soir ; trois enfants au logis qu'on ne pouvait laisser seuls. La femme a refusé. Résultat, on lui retire sa feuille ! Vous ne sentez pas un peu d'indignation vous mordre le cœur en présence d'une pareille iniquité ?

Si je cite ce cas, c'est qu'il semblerait qu'il y a actuellement, à Paris, tout au moins, un vent d'économie qui souffle dans ce département si délicat des allocations. On les a données jadis à tort et à travers, on n'apporte pas plus de discernement à les supprimer. Toujours l'intelligence et le doigté bureaucratiques !

Des économies, certes on devrait en faire, beaucoup plus même que ne le sauraient supposer ceux qui sont pris d'un si beau zèle ; seulement ce n'est pas chez les petits, chez les humbles, chez ceux qui nous défendent, face aux Boches, qu'il faut aller les chercher ! Ceux-là, qu'on n'y touche pas ! La France a pris leurs familles en charge. C'est une dette sacrée qu'elle doit acquitter, et il n'y a pas de bureaucratie qui ait qualité pour l'en délier !

Mortimer-Mégret

POUR LES SOLDATS

Les bibliothèques municipales installées dans les mairies de Paris (à l'exception des 5^e, 9^e, 16^e et 17^e arrondissements) sont ouvertes aux soldats les dimanches et jours de fête, de 9 heures à 18 heures.

Les idées qui passent...

Magnétos Bosch

M. Léon Bailly (*Intransigeant*), commentant un écho de l'*Œuvre*, déplore avec trop de raison que nous ayons en France un grand nombre d'automobiles militaires et d'avions munis de la magnéto Bosch :

Le fait est connu : nous avions en France un grand nombre d'automobiles militaires et d'avions qui sont munis de la magnéto Bosch.

La marque est allemande. La maison avait, en temps de paix, une filiale installée pour la simple apparence en France, à Paris, rue Théophile-Gautier. Quand l'*Intransigeant* s'avisa de dénoncer tout haut cette invasion allemande dont les gens parlaient tout bas, la magnéto Bosch fut l'une des premières que nous devions signaler.

« Le danger est évident, disions-nous alors : voilà un outillage qui, en cas de guerre, est exposé à nous faire défaut, tout à coup. Les pièces de rechange, l'ébonite notamment, viennent d'Allemagne. A la moindre consigne donnée, on suspendra l'exportation. Et nous resterons en panne avec nos moteurs devenus inertes par la volonté de l'ennemi. »

Mais à cette heure-là, on préchait dans le désert ! L'administration centrale de la guerre faisait la sourde oreille. Sans doute, chargée de préparer la guerre, n'y croyait-elle pas. Des officiers nous disaient : « Oui, peut-être avez-vous raison. Mais à quoi bon insister ? Beaucoup de chefs de service sont « boches », nous ne les convaincrez pas. »

Rappelons que l'*Œuvre* aussi, et depuis longtemps, a dénoncé cet emploi d'une magnéto sinistrement nommée.

Le nom qu'il ne faut pas écrire

Ce nom, la Renaissance nous le laisse deviner, c'est celui du courageux aviateur qui a poursuivi le zeppelin le 29 janvier. Écoutez notre confrère :

Il s'appelle, cet aviateur, il s'appelle Ismaël. Mais, direz-vous, Ismaël est un prénom. Vous l'avez dit. Le nom est au bout de ma plume : il y restera par la volonté de la censure.

Donc, Ismaël est un des douze jeunes gens — dont quelques jeunes filles — qui chevauchaient au Bois, le matin, il y a une vingtaine d'années, ayant à leur tête leur propre père, qui portait un des noms les plus illustres de notre pays.

C'était une des joies du Paris d'alors, du Paris matinal, que cette magnifique cavalcade quotidienne d'enfants plus beaux les uns que les autres... Qui ne se la rappelle dans un joli sentiment d'admiration rétrospective ?

Les frères et les beaux-frères d'Ismaël ont payé leur tribut de dévouement à la patrie : tués, blessés, ou bien vivants, ils ont tous fait leur devoir. Et le glorieux chef de la famille, qui changea la physiologie du globe par sa volonté pharaonique, peut dormir en paix ; tous les siens se sont conduits en braves, y compris le dernier-né, Ismaël... dont nous n'imprimons pas le nom, afin que la censure prussienne nous laisse tranquilles !

Les Alliés indemniseront les Grecs

Les gouvernements alliés se sont engagés, dès l'arrivée de leurs troupes sur le territoire de la Grèce, à indemniser le pays des dommages qui pourraient provenir de leur fait.

Bien entendu, cet engagement ne s'appliquera pas aux dégâts causés par les troupes ennemies germano-anglo-bulgares. Ce n'est qu'exceptionnellement et devant des nécessités particulièrement urgentes que le général Sarrail pourrait être amené à venir dès maintenant en aide par des secours aux moins fortunés d'entre les petits propriétaires et commerçants grecs victimes des zeppelins ou avions ennemis.

Le dernier moratorium des loyers

On le croyait le dernier. Mais le régime des moratoria n'est pas près de finir et il faut avoir ce petit guide indispensable rendant clairs et intelligibles tous les décrets parus, auxquels il renvoie et dont il fournit le texte. Grâce à lui, toutes les difficultés relatives au paiement comme à la réclamation des loyers sont aisément résolues (F. Phily, éditeur).

En vente aux bureaux de l'*Œuvre*, au prix de 0 fr. 60. Franco par poste, 0 fr. 70.

Forcés d'« éclairer » pour être éclairés

Le premier groupe d'aérostation qui se trouve à Saint-Cyr-l'École est cantonné dans l'Institut aérotechnique créé par M. Deutsch (de la Meurthe). Cet établissement fut fermé au moment où éclata la guerre, puis mis à la disposition des autorités militaires par son propriétaire.

Pendant la majeure partie de l'année 1915 on n'eut pas à se préoccuper de l'éclairage de ces vastes bâtiments. On y songea seulement lorsque les jours commencèrent à diminuer.

Des lampes à pétrole furent d'abord employées, moyen insuffisant. Puis on se souvint qu'avant la guerre l'Institut était éclairé à la lumière électrique et qu'une installation appropriée existait. On résolut donc de l'utiliser, ce qui était fort bien. Mais ce qui l'est moins, c'est que l'autorité militaire eût la singulière idée de faire payer cet éclairage aux hommes.

Un avis, en date du 15 décembre, les avertit en effet que, moyennant une redevance de 25 centimes par homme et par nuit, on pourrait assurer l'éclairage de tous les locaux, le matin de 6 h. 1/2 à 7 heures, et le soir de 4 h. 1/2 à 9 heures.

Il semble tout d'abord que l'abonnement est un peu cher. L'effectif du premier groupe d'aérostation varie entre 900 et 1.200 hommes. Mettons-en 1.000. Le prêt se payant tous les dix jours, cela fait 750 francs par mois.

Mais, en supposant que les frais atteignent cette somme, comment admettre qu'ils soient à la charge des soldats ?

C'est la première fois, croyons-nous, qu'on voit semblable combinaison. Nos troupiers ne sont pourtant pas trop riches.

RÉPONSES

D. 32. — Individuellement.

Sulivan 190. — Adressez-vous au général commandant le département de la Seine.

Alsacien classe 97. — Situation définitive.

L'impossible réconciliation

Excelsior, relatant une prétendue réconciliation de M. Barthou avec M. Caillaux, écrit excellentment :

L'union sacrée, oui, mais tout de même pas jusqu'au reniement de soi-même !

Des ennemis de M. Barthou, et certains amis d'un homme politique fameux qui seraient sans doute ridiculiser M. Barthou après l'avoir lâché, se sont chuchotés partout que M. Barthou se serait réconcilié avec M. Caillaux.

Et immédiatement, pour donner tout son poids de vraisemblance à cette rumeur par trop improbable, on multiplie des détails matériels : telle encoignure de fenêtre, les verres du torse que l'on frotte, la cigarette qu'on fume, etc.

La démolie et le courage dont M. Louis Barthou fit preuve à la barre de la cour d'assises comme, un an plus tôt, à la tribune de la Chambre, nous garantissent l'exactitude de ce point. Un caractère bien trempé — et c'est chose rare en politique — dispense de tout démenti. Si adroitement qu'il soit tiré, ce coup de pistolet fera long feu.

On ne saurait mieux dire. Il est des mains qu'on ne peut plus serrer.

Littérature de guerre

M. Drumont (*Libre Parole*) consacre une page qu'il faut lire aux poètes guerriers de l'Allemagne, à propos de cet Ellerbeck, dont l'*Œuvre* avait signalé les strophes enflammées de haine. Et il conclut :

Ce qui soulage et reconforte au milieu des tristesses de l'heure présente, c'est le réveil du sentiment national qui s'est manifesté, non seulement dans l'étroite collaboration de tous à l'œuvre de la délivrance, mais dans le désir qu'oprouve chacun de retrouver enfin une France revenue à ses véritables traditions. Dans le domaine de la pensée, il s'est produit une sorte de nettoyage intellectuel et moral de tous les germes morbides qui avaient si dangereusement contaminé, dénaturé et tourmenté le petit français.

« Gaspard »

Mme Rachilde, dans la *Vie* (après avoir, en passant défini la lecture de l'*Œuvre* « un breuvage tellement amer, d'une force tellement médicale, qu'il vous guérit de l'envie de se saouler avec de consolants mensonges ») félicite l'Académie Goncourt de son plus récent choix :

L'Académie Goncourt, faisant du bon patriotisme en même temps qu'une belle action, a donné le prix 1916 à René Benjamin pour son excellente histoire de *Gaspard*, le loustic français par excellence. Cette création, malgré son outrancière truculence, fixera peut-être, pour les siècles à venir, le véritable type du poilu.

"L'Œuvre" Extérieure

Eux et nous

Tandis que d'aucuns cherchent, par tous les moyens, à conjurer la très grave crise économique dont pâtit notre malheureux pays et que nos syndicats de producteurs et d'industriels s'efforcent de rendre à notre commerce sa prépondérante activité d'antan, voici comment, en haut lieu, on aide et encourage nos compatriotes établis à l'étranger :

Un gros commerçant français a fondé au Chili, voici quinze ans, une très importante maison d'importation de produits de France. Il la dirige avec habileté, occupe une centaine d'employés, ses compatriotes pour la plupart, et ses affaires prospèrent.

Survient la guerre. Comme il n'a que quarante ans, sa classe est appelée. Dès les premiers jours de la mobilisation, il prend un bateau pour l'Europe et, entraîné avec lui ses principaux collaborateurs en âge d'être soldats.

Arrivé en France, on les dirige sur leurs dépôts respectifs. On les équipe et... depuis dix-sept mois, ce chef de maison, jusqu'ici concurrent heureux de plusieurs établissements similaires allemands, reste à Avignon où il fait l'exercice et toutes sortes de corvées d'une inutilité incontestée, malgré ses demandes réitérées de départ pour le front.

« Qu'est-ce que je fais ici ? A quoi suis-je utile ? » nous écrit-il, désespéré.

Pendant ce temps, là-bas, à Valparaiso, son commerce périclite ; les marchandises ne sont pas renouvelées et les principaux chefs de rayons étant absents, comme le patron, la clientèle déserte la maison ainsi abandonnée. Il est vrai qu'elle est rafiée par un concurrent tudesque qui remplace les produits français, sur le marché chilien, par la camelote Made in Germany.

Car l'astucieuse Allemagne s'est bien gardée, elle, de mobiliser ses sujets établis à l'étranger. Tout au contraire, afin de maintenir outre-Atlantique le prestige de son commerce, elle a ordonné à tous les citoyens de l'empire, directeurs d'entreprises commerciales, de demeurer à leur poste et de servir leur patrie en contribuant de toutes leurs forces au développement de sa puissance économique.

Elle s'est ainsi créé, dans les deux Amériques, tout un personnel dévoué qui, loin des champs de bataille, participe à la lutte avec des armes qui ne sont pas moins dangereuses que les sous-marins et les zeppelins. Ce sont ces soldats lointains qui mènent l'active propagande que l'on sait chez les neutres. Ce sont eux qui, aux Etats-Unis, au Brésil, au Chili, en Argentine, dans toutes les républiques néo-latines, créent, recrutent un parti germanophile, établissent des complots, cherchent des débouchés à l'industrie boche. Ce sont les mêmes qui, bien qu'en âge de porter les armes, demeurent paisiblement sur le Nouveau-Continent où ils suscitent des grèves dans les usines qui travaillent pour les Alliés, organisent les accidents sur les transports et sont toujours là pour remplacer les Français, au moment précis où ils quittent tout afin de répondre à l'appel de leur pays.

Autre exemple topique : Un de nos jeunes compatriotes, architecte de valeur, s'installait, voici quelques années, à Buenos-Aires où

bientôt son talent lui valut de nombreuses commandes actuellement en cours d'exécution.

Parmi les débauches de lignes tarabiscotées, d'ornementation zigzagante et surchargée du modern-style importé par les architectes munichois, ses constructions sobres, élégantes et rationnelles représentent, là-bas, le bon goût français.

Dès la déclaration de guerre, il laissa là projets, clients, plans et devis et s'embarqua pour venir rejoindre son corps.

Et pendant qu'il garde les voies, quelque part, loin du front, un confrère, né sur les bords de la Sprée, fait les yeux doux à ses clients et va enlaidir la capitale argentine de colossales bâtisses en stuc.

Dans l'un et l'autre cas, les effets des deux méthodes sont probants.

La France paraît faire l'impossible pour paralyser les efforts de ses citoyens les plus aptes à répandre par le monde ses arts, sa pensée, son industrie, même lorsqu'elle ne les admet pas à partager les périls de la tranchée.

Au contraire, nos ennemis colonisent malgré la guerre et conservent leurs sujets disciplinés, par delà les frontières, pour essayer de réaliser quand même l'orgueilleuse prétention : « L'Allemagne au-dessus de tout ! »

François Lebon

LES DEUX ÉCOLES

L'Œuvre « économique » s'élevait, dans un récent article, contre l'appel des auxiliaires résidant en pays neutres ; elle assurait que cet appel détruisait le peu d'influence que nous possédions encore en Amérique du Sud, en Espagne, en Asie.

Les renseignements qu'elle donnait, bien que précis, demeuraient volontairement dans le domaine des généralités et des probabilités. Or, l'examen des faits démontre que le danger est bien plus grand encore.

La Presse, le Parlement, les Chambres de commerce ne s'efforceront jamais assez de faire comprendre à l'autorité militaire combien le maintien, dans les pays neutres, sur leur propre terrain d'action, des industriels, des commerçants, des professeurs français est plus utile à l'avenir de la France que leur oisif internement dans les dépôts de l'intérieur.

Ces appels réitérés, cet assèchement de toutes nos forces vives nous exposent après l'indubitable victoire de nos armes, à une guerre moins meurtrière sans doute, mais plus dure, plus longue et moins riche en chances de succès parce que nous l'affronterons avec des énergies diminuées, des finances affaiblies, des organismes de production entravés ou rouillés, parce qu'il faudra remonter tout un courant, regagner temps et terrain perdus.

Notre mobilisation, trop uniformément égalitaire, qui n'a jamais voulu envisager l'utilisation pratique des aptitudes individuelles, a mis en grave péril notre maigre influence acquise par vingt années de patients efforts de la part de nos exportateurs.

L'Allemagne, au contraire, malgré la « complète immobilisation industrielle » décrite par une certaine presse, n'a jamais agi comme nous. Ses commerçants installés à l'étranger sont demeurés à leurs postes, et l'autorité militaire impériale, sachant apprécier les contingences économiques que nos dirigeants ont trop dédaignées, a bien voulu les assimiler à des postes de combat.

Cet exemple vaut toute une propagande folliculaire et verbeuse.

Des faits précis fourmillent à l'appui. En août 1914, à Bahia-Blanca comme à Rosario, à Sao-Paulo comme à Pernambuco, à Valparaiso comme à Bogota, seuls les commerçants allemands ayant rang d'officiers de réserve rejoignirent leurs corps d'affectation ; et encore faut-il en excepter ceux qui dirigeaient une industrie vitale, c'est-à-dire indispensable à la vie normale du pays où elle s'exerce. Aucune maison de commerce allemande ne ferma ses portes et le pays neutre n'eut à souffrir dans sa consommation d'aucun ralentissement ou surenchérissement provenant du fait de la fermeture de telle minoterie, brasserie ou raffinerie allemande.

Et pour bien faire remarquer aux indigènes à quel point la guerre incommodait peu la puissance productrice de l'Allemagne, les journaux locaux publièrent des annonces conçues à peu près en ces termes : « La maison X... Y... ou Z... n'a pas ralenti sa fabrication. Pendant toute la durée des hostilités elle continuera à satisfaire aux besoins de sa clientèle aux mêmes conditions. »

De notre côté tous les hommes valides — et maintenant il faut y ajouter les auxiliaires — durent rejoindre sans distinction leurs dépôts en France ou aux colonies (car les mobilisables d'Amérique du Sud furent d'abord dirigés sur Dakar), et l'on constata la fermeture simultanée d'environ trente mille maisons ou entreprises françaises.

Du point de vue purement extérieur, l'exemple est désastreux. Pour l'ensemble des habitants de ces pays neutres plus enclins aux impressions visuelles et réflexes qu'habités aux études attentives et raisonnées, l'Allemagne n'a rien changé à ses habitudes alors que nous, nous avons fermé nos portes.

Du point de vue économique, c'est beaucoup plus grave : la maison allemande restée ouverte accapare le client, le fascine et l'on sait combien elle est experte à l'enchaîner.

On objectera peut-être que l'Allemagne ne peut pas fournir aux commerçants installés en pays neutres les produits provenant exclusivement de son industrie nationale immobilisée.

Cette prétendue impossibilité n'est, à la vérité, qu'apparente. J'ai eu sous les yeux une circulaire confidentielle de la « Deutsche Überseeische Bank » (Banque Allemande Transatlantique). Par l'intermédiaire de ses succursales de Buenos-Ayres elle informe ses clients qu'elle leur maintient les mêmes crédits : elle leur fait savoir que si, du fait des hostilités, ils se trouvaient dans l'impossibilité de se procurer certains articles ou produits allemands, elle se tient à leur disposition pour leur en procurer de similaires sur

les marchés de New-York, Barcelone ou Amsterdam ; ces articles ou produits seront achetés par les soins d'agents spécialistes délégués par le « Deutsche Export Bureau » dans des maisons allemandes installées dans les dits pays et ne différeront en rien comme qualités et prix de ceux précédemment vendus.

Le quincaillier en gros de Bahia-Blanca qui me communiqua cette circulaire m'affirma avoir acheté à des maisons allemandes, sans majoration de prix ni délai de livraison exagéré, des lampes et poêles à pétrole, des ampoules électriques, des manchons incandescents, etc... Francophile ardent, il voulut s'obstiner à acheter en France et vint même à Paris, en novembre dernier, à cet effet. Partout il lui fut répondu qu'on ne fabriquait pas, qu'on manquait de main-d'œuvre ; on lui demanda de ridicules délais de livraison, des paiements anticipés et des autorisations d'exportation tellement vexatoires qu'il préféra y renoncer. Aujourd'hui il est devenu, malgré lui, le client de l'Allemagne.

Autre exemple :

Dans la province viticole de Mendoza (Argentine), un domaine de quelque importance appartenant à un groupe de jeunes Français, tous rappelés en France par l'ordre de mobilisation, est littéralement abandonné et tombé en friche. Tout à côté, un vignoble dirigé par deux ingénieurs-agronomes d'Erfurt est en pleine prospérité et doit son essor à la concurrence disparue et à l'importation moindre des vins français. Pour les paysans de la contrée la conclusion est bien simple : « Los Franceses no tienen mas plata » ; « Les Français n'ont plus d'argent ». Et qui dit « Français » n'est pas loin de penser « France » car, dans ces pays lointains, la France est une entité géographique représentée par des individus. Or, comme le vignoble allemand donne du travail à tous les agriculteurs de la région, le prestige allemand grandit alors que le nôtre diminue.

En présence de pareils exemples palpables, évidents, tangibles, les mesquins opuscules écrits à notre louange, les articles d'optimisme beat inspirés par des censeurs diplômés de titres universitaires mais notoirement inexperts aux vaines matérialités commerciales, les statistiques savantes démontrant l'impissance productrice de l'Allemagne et son épuisement en hommes n'éveillent que scepticisme chez ces neutres qui continuent à voir les commerçants allemands sur le pas de leur porte et leurs maisons toujours achalandées.

Certes, il ne faut pas espérer de notre ministère de la guerre un renvoi à leurs véritables et utiles affectations des inutilisés et inutilisables ; certes les « Rendons au Pays » que clame tous les matins dans son Journal M. le sénateur Charles Humbert resteront longtemps encore des voix dans le désert, mais il est, sinon un remède, du moins un palliatif à ce mal dont nous souffrons et dont nous souffrirons plus encore demain, il est une propagande effective, rationnelle, toute simple, si simple même qu'elle ne pouvait venir à l'esprit de ceux qui sont chargés de l'assurer, car, pour la concevoir, il fallait... un exportateur et on y mit un... professeur.

Geo Lafond

La crue de la Seine

Troyes, 17 février. — Le service hydro-métrique signale, à Nogent-sur-Seine, une crue rapide du fleuve.

Dimanche, la Seine atteindra, au pont Peyronnet, 2 m. 70, surélevant la navigation. La plaine et les prairies sont submergées.

Qui a lu l'Œuvre aujourd'hui
la lira demain

UNE REVUE D'ÉCOLIERS

Hier après-midi, place du Carrousel, a eu lieu l'inspection des six bataillons d'adolescents des écoles de la Ville de Paris, créés dès le début des hostilités, par M. D. Sché, inspecteur d'éducation physique, sous les auspices du conseil municipal et la haute autorité de la direction de l'enseignement primaire.

Après l'exécution d'un défilé et de différentes manœuvres, une revue a été passée par MM. Lefebvre, directeur de l'enseignement ; Godart, directeur administratif ; Paul Virot, président de la commission d'éducation physique au conseil municipal.

Notez ceci :

Vient de paraître : l'Union Morale, organe de la Ligue Française d'Éducation.

Émile Boutroux : Civilisation et Moralité ; Camille Jullian : Histoire et Morale ; Paul de Rousiers : la Prospérité matérielle et le Problème moral ; Ferdinand Buisson : la France et l'École ; Consultation sur l'Union sacrée ; Contre l'alcoolisme ; Contre la dépopulation.

Le JUBOL
éponge l'Intestin.
Constipation, Entérites, Vertiges, Hémorroïdes, Glaires, Migraines, Sommeil agité, Gaz, Haine mauvaise, Clous.
ÉVITEZ le Purgatif, ce "Danger Social" !
« Jubolisez votre Intestin ! »
contient qu'une substance inerte, l'agar-agar, qui foisonne et réveille la peristaltisme de l'intestin, ainsi que les sucs des glandes digestives et les extraits biliaires qui sont toujours en défaut chez le constipé.
CONTRA : Acad. de Sciences (29 Juin 1909) Acad. de Médecine (21 Décembre 1909)

LES SPECTACLES

Dimanche prochain, à la Sorbonne, 106 Mairie Nationale, avec Mmes Segond-Wendry, Auguez de Montalant, MM. Sacha Guityr, André Allard, La fleurante et Costes.

M. Milhaud prononcera l'allocution et M. Henri Rabaud dirigera l'orchestre de la Société des Concerts.

— x —

Ce soir :
COMÉDIE-FRANÇAISE. — 8 h. — L'Ami des Femmes.
OPÉRA-COMIQUE. — Matinée de gala au bénéfice de « la Chœur du Régiment ». Le soir : Relâche.
OPÉRA. — 8 h. — Les Huguenots et Buckingham.
VAUDEVILLE. — 8 h. 30. — Cabiria.
TH. SARAH BERNHARDT. — 8 h. 1/4. — Le Chemineau.
GAIÉTÉ. — 8 h. 30. — Corallie et Cie.
GYMNASE. — 8 h. 45. — Les Deux Vestales.
PALAIS-ROYAL. — 8 h. 30. — Le Poilu, etc.
VARIÉTÉS. — 8 h. 30. — Miquette et sa mère.
PORTES-SAINTE-MARTIN. — 7 h. 3/4. — Anna Karenina.
RENAISSANCE. — 8 h. 15. — La Puce à l'oreille.
TH. REJANE. — Relâche.
CHATELET. — Les Exploités d'une petite Française.
BOUFFES-PARISIENS. — 8 h. 15. — Kil.
NOUVEAU-AMBIGU. — 7 h. 1/2. — La Petite Fonctionnaire.
CLÉLY. — 8 h. 15. — Les forfaits de Pipermiaps, les « Jeudisses de l'Amour ». — Les Mousquetaires au Couvent.
FOLIES-BERGERE. — 8 h. 30. — Jusqu'au bout.
OLYMPIA. — 8 h. 30. — Polaire.
CONCERT MAYOL. — 8 h. 30. — Polin, 30 artistes.
MONCEY. — 8 h. — Si j'étais Roi.
ALHAMBRA. — 8 h. 30. — Attractions.
CAPUCINES. — 8 h. 15. — En franchise, Oh ! pardon.
DIJON. — 8 h. 30. — Les Fiancés de Rosalie.
GRAND-GUIGNOL. — 8 h. 45. — L'Angoisse, le Siège de Berlin.
CIGALE. — 8 h. 30. — L'Enfer des Revues.
ÉLDORADO. — 8 h. 15. — La Cravatte.
PALAIS NATIONAL. — 8 h. 30. — Le Drame du Commissaire GATE-ROCHOUART, EMPIRE. Casino de Paris.
NOUVEAU-CIRQUE. — 8 h. 30. Attractions.
OMNIA-PATHÉ. — Spectacle varié de 2 à 11 h.
ARTISTIC-CINEMA PATHÉ. — 8 h. 30. — Matinées jeudi, dimanche, 2 h. 30.

DAME, très bonnes références, demande travail à faire chez soi ; général entreprise au besoin. — Mme Lachet, 51, rue de la Vallée, La Frette (S.-et-O.).

COUTURIÈRE femme de mobilisé, en collaboration avec plusieurs dames même situation, demande entreprise de masques et pochettes pour militaires. Travail soigné. Mme Nicaise, 107, cours de Vincennes, Paris.

Le gérant : ANTOINE KLEYNTJENS.

Soc. Anon. des Imp. WELLSHOFF et ROCHÉ, 16-18, r. Notre-Dame-des-Victoires, Paris. E. ANCEAU, directeur.

FEUILLETON DE L'« ŒUVRE »
du 18 février 1916

La Captivité

DE
Grand-père

TEXTE ET DESSINS
de
LOUIS MORIN

On travaillait comme des forçats, sous la garde de la troupe, et sans droit de refus ou de protestation.

Ordinairement mes quatre-vingt-un ans m'exemptaient de ces corvées. Une fois, cependant, dévoré par l'ennui, je voulus y aller avec les autres. Comme eux je pris, dans une petite voiture, des poignées de cailloux pour boucher les ornières : il était défendu, je ne sais pourquoi, de les verser de la voiture à terre. Comme eux, je me jetai à plat ventre contre le talus pour éviter les bombes dont on entendait venir le miaulement. Je n'étais pas fâché de goûter, une fois au moins, à toutes les délicatesses du régime prussien.

Notre crainte des obus n'était pas déraisonnable, surtout dans l'église, car,

repérée par des avions français, elle devint à nouveau un point de mire.

A ces moments-là, tout le monde, y compris notre garde, filait rapidement vers un souterrain de quarante mètres qui s'ouvrait près de la cure. Et c'étaient nos Boches qui s'y engouffraient les premiers, pour occuper le fond du trou, — et nous y mieux garder, probablement.

A Nampcel, nous sommes restés cinquante jours. Le 20 octobre, à 11 heures du matin, on nous prévint que nous allions partir pour une localité de notre choix, plus éloignée du front, et où nous pourrions circuler librement, à condition d'y être recueillis et logés par une personne de notre famille.

Mon neveu, Maurice Taquois, connaissait à Chauny (130, rue de la Chaussée), une personne obligeante qui nous autorisait à occuper sa maison en son absence.

Nous voilà donc repartis. J'avais des sabots aux pieds, sur le dos un paquet au bout d'un bâton, à la main droite l'oreille gauche d'une marmite. Cette marmite, nous voulions l'emporter, dans l'incertitude où nous étions des ustensiles de la cuisine future... Et puis, pour des gens qui n'ont plus rien, rien du tout, à qui l'on a tout volé, la moindre chose ne prend-elle pas une valeur considérable ? Et encore cette marmite était un coffre : elle contenait la vaisselle, la batterie de cuisine, les couverts dont nous disposions, tout ce qui empêche qu'on ne mange tout à fait comme des animaux. Elle contenait de plus un sac de riz.

Il y a quatre lieues de Nampcel à Chauny. Pour la première fois nous



LE DÉPART DE L'ÉGLISE DE NAMPCEL
...J'avais des sabots aux pieds ; sur le dos un bâton au bout d'un bâton.

avons vu le pays en plein jour (je ne parle pas, bien entendu, des corvées, qui ne nous laissaient voir qu'un coin de route ou de chemin). Nous avons traversé des villages et des hameaux solitaires, et dévastés comme si la horde des Huns y était passée. Notre troupe minable s'harmonisait avec ces tristesses ; nous étions bien les personnages qu'il fallait à ces paysages de désolation où nous passions comme des ombres grises, courbés par la fatigue et la mauvaise nourriture, nos haillons secoués par le glacial vent du Nord.

Je n'ai pas quitté l'oreille de la marmite jusqu'à Blérancourt. Là, la troupe se divisa, les uns tirant vers Camelin, les autres vers Saint-Paul. Il y eut de la place dans le chariot à quatre chevaux qui traînait, à notre suite, les malades et les vieillards impotents, et dans la petite voiture que conduisait Maurice. Avec plaisir je me suis débarrassé de mon appareil culinaire, c'était bien assez de se traîner soi-même !

Notre aspect était si pitoyable que de braves Boches (cela semble extraordinaire, l'accablement de ces deux mois) que de braves Boches, rangés sur la route à l'entrée de Blérancourt, pleuraient en répétant : « Malheureux... Malheureux la guerre ! » Leurs larmes prouvent que le peuple german n'est pas absolument unanime dans sa cruauté stupide et qu'il y a au moins quelques Allemands qui ne sont pas complètement abrutis par leur culture nationale.

(La suite à demain.)